

Fiche de poste d'animateur de jardin pédagogique

1. Description du poste

Par délégation du Conseil d'administration et sous la responsabilité des administrateurs référents de l'association INVEN'TERRE, l'animateur du jardin pédagogique de la Maison du Patrimoine de Sarcelle assure principalement les missions suivantes auprès :

- de la ville de Sarcelles :

- l'entretien du jardin et la gestion des différents espaces pédagogiques du jardin
- la gestion prioritaire des animations ayant lieu sur le jardin avec les écoles de Sarcelles sur les thématiques de potager et jardins à thèmes
- l'encadrement de publics scolaires ou périscolaire de 3 à 14 ans

L'animateur jardin concoure auprès :

- de la ville d'Ecouen :

- au soutien aux animations liées à la convention autant que besoins, au développement de l'Ecocentre

- des écoles, des villes, les Centre de loisirs et toutes autres partenaires à proximité :

- à la prise en compte des demandes formulées
- au soutien à la conception, à la réalisation d'un programme d'intervention et à son financement et son conventionnement
- à la conception et la réalisation des animations.

L'animateur jardin contribue à :

- l'animation/Communication :

- à l'actualisation et le renforcement des liens avec les partenaires actuels d'Inven'Terre
- à la recherche et le développement de nouveaux partenariats auprès des structures intéressées (mairies, écoles...)
- à l'élaboration et la réalisation de tous moyens de communication (site internet, plaquettes, brochures,...)

- à la gestion du fonctionnement de l'association :

- au suivi financier, comptable et administratif
- à l'évaluation et le suivi des actions
- à la rédaction des bilans des actions mises en œuvre
- à la participation à la vie associative (conseil d'administration, rapport d'activité annuel, assemblée générale...)

- à l'entretien des biens de l'association :

- essentiellement les locaux et matériels divers

2. lieu et horaires de travail

La durée du travail est en moyenne 35 heures hebdomadaires, répartie du mardi au samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le lieu habituel de travail est situé à Sarcelles et est proche du jardin de la maison du Patrimoine.

3. Conditions d'accès à l'emploi

En référence à la convention collective de l'animation, le poste est un CDI s'adresse à des candidats de niveau BAC horticole et de connaissances naturaliste et d'animations (BTS-GPN).

Un contrat d'alternance peut être envisagé selon les conditions.

Le candidat devra disposer des conditions requises pour être embauché dans le cadre du dispositif Emploi d'avenir ou de Contrat Unique d'Insertion.

4. Rémunération et prise de fonction

La rémunération brute est fixée à 1550 euros et comprend l'accès à une mutuelle complémentaire et la prévoyance.

La prise de fonction est prévue au 1^{er} septembre 2014, voire plus tôt.

5. Contacts

Faire acte de candidature par courriel auprès du Président, Jacques DUPONT : duponterres@wanadoo.fr